Dans ce projet, Sainte-Barbe devait accueillir des collections extraordinaires : 2400 pièces détenues par le Musée Carnavalet et 700 pièces données par Maurice Leloir. Un institut d'enseignement sur la mode devait compléter l'ensemble avec notamment une bibliothèque de 17 000 volumes. Mais un rapport d'enquête de la Préfecture révélera diverses irrégularités administratives et un réel problème de financement. En 1933, le projet est abandonné.

Merci à Nathalie Bouché pour la mise en page du document.

L'Archive de la Quinzaine n° 79
Du lundi 18 juin au samedi 30 juin 2007 :
Fontenay-aux-Roses et les chasses gardées
(1909)

Les Archives municipales vous accueillent les lundi et vendredi (8h00-14h00) et du mardi au jeudi (8h00-12h00 et 13h00-17h00) ou sur rendez-vous.
David Descatoire
Tel. 01 41 13 21 12
documentation@fontenay-aux-roses.fr
http://www.fontenay-aux-roses.fr
(rubriques « Service des Archives municipales» et «Histoire»)

L'actualité des Archives municipales

Acquisition *: Acquisition du livre de Martin Blumenson, Le Réseau du musée de l'homme (1979). L'auteur décrit l'histoire du groupe du musée de l'homme qui fut l'un des premiers à entrer en résistance face à l'occupation nazie. Le fontenaisien Boris Vildé était parmi eux.*

VILLE DE FONTENAY aux roses

L'Archive de la Quinzaine[1] n°78

Du lundi 4 juin 2007 au samedi 16 juin 2007

Le Musée du Costume
(1948)

En 1913, l'ensemble du domaine occupé précédemment par le Collège Sainte-Barbe est attribué définitivement à la Ville. Un projet de groupe scolaire est rapidement envisagé…mais il ne sera réalisé qu'en 1928 (c'est l'Ecole du Parc actuelle). Une année plus tard, Eugène Lecoq remporte les élections municipales. Il décide de bouleverser le plan d'aménagement et d'embellissement de la commune. Parmi les nouveaux projets figure l'accueil du Musée du Costume dans le domaine de Sainte-Barbe. Cet article de 1931 dresse un compte-rendu de cette initiative (1 M 228) :

[1] **Tous les quinze jours, les Archives municipales se proposent d'exposer, dans les vitrines du hall administratif de la Mairie, un document original concernant l'histoire de Fontenay. Un petit texte de présentation l'accompagne. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.**

1 JUIL 1931

LE MATIN

LE MUSÉE DU COSTUME VA ENFIN S'INSTALLER AU CHATEAU DE SAINTE-BARBE-DES-CHAMPS A FONTENAY-AUX-ROSES

Et ce sera, en dépit de sa situation dans la banlieue le plus parisien des musées, puisqu'il contiendra la rétrospective de la grande couture parisienne à travers les siècles

A plusieurs reprises, nos lecteurs s'en souviennent, le *Matin* a déploré que le musée du Costume, indispensable dans une capitale comme Paris, n'ait jamais, en dépit des tentatives réitérées de la Société de l'histoire du Costume, et de son dévoué président, M. Maurice Leloir, pu être fondé.

Aujourd'hui, le *Matin* est le premier à annoncer que ce musée-fantôme, comme nous l'appellions alors, va enfin devenir une réalité et qu'il sera bientôt installé au château de Sainte-Barbe-des-Champs, à Fontenay-aux-Roses. Une convention vient, en effet, d'être signée entre MM. Lecocq, maire de Fontenay, et Maurice Leloir qui, pour devenir définitive et entrer en vigueur, n'a besoin que de l'approbation des autorités compétentes, ce qui ne fait aucun doute.

Sainte-Barbe-des-Champs est un château du XVIIIe siècle dont la façade et les deux ailes encadrent une vieille cour d'honneur. Il fut autrefois occupé par le collège Sainte-Barbe. L'ensemble une fois remis en état formera un cadre d'une élégance ancienne qui convient parfaitement au but proposé. Un grand parc l'entoure, qui restera ouvert au public. A droite du château, se dresse l'ancienne chapelle de Port-Royal, reconstruite. A gauche, une longue suite de bâtiments qui servent actuellement d'écoles à la commune, mais qui, d'après la convention établie, doivent dans un avenir prochain faire retour au domaine. Dans cette aile sera installé l'enseignement du costume, dont Mme P. Saisset, inspectrice principale de l'enseignement professionnel du département de la Seine, a réclamé si justement l'organisation à l'ombre du musée.

C'est un ensemble fort séduisant où pourront être mises en valeur, avec toute la place nécessaire, les inestimables collections du musée du Costume, les reproductions du costume antique, qu'augmenteront chaque année les dernières fantaisies de la mode parisienne.

Ce que pense le maire de Fontenay-aux-Roses du musée du Costume

— Comment j'ai été amené à envisager dans ma commune l'installation du musée du Costume ? nous déclare M. Lecocq, maire de Fontenay-au-Roses, ancien collaborateur du maréchal Gallieni ; c'est une partie du vaste plan d'aménagement que je poursuis opiniâtrement depuis mon entrée à la mairie. J'ai voulu faire de Fontenay un centre paisible où artistes, fonctionnaires, travailleurs, intellectuels pourront trouver le confort tout en ne payant qu'un loyer modeste. Grâce à des études attentives et d'heureux concours, tout un ensemble d'habitations va bientôt s'élever ici où, pour un loyer de deux mille quatre cents à cinq mille francs on trouvera toutes les commodités modernes. Le domaine de Sainte-Barbe, remis par l'Etat à la commune, formait pour ainsi dire le centre de cette future cité intellectuelle. Allait-il toujours être un local abandonné dont notre collectivité n'avait rien su faire ? Lorsque j'appris que la Société de l'histoire du Costume cherchait un endroit propice à l'organisation de son musée, je fus immédiatement prêt à lui en ouvrir les portes, et je suis heureux que mes efforts, joints à ceux de cet homme étonnant d'activité tenace qu'est M. Leloir, aient pu aboutir.

M. Maurice Leloir nous dit toute sa joie de voir son rêve devenir enfin une réalité

— Je suis un homme heureux, nous a, à son tour, déclaré M. Maurice Leloir, et ce n'est pas là, croyez-le, une phrase de circonstance. J'ai enfin trouvé le local que je réclamais depuis vingt-cinq ans, et je me rends compte que le château de Sainte-Barbe répond complètement aux nécessités de notre organisation.

» Je sais que je vais être critiqué. Un musée à Fontenay-aux-Roses, quelle folie ! ... Beaucoup de gens, hélas ! obéissent actuellement à une mystique singulière qui se pourrait résumer en cet adage : « Hors des Champs-Elysées, point de salut ! » Ce sera un sujet d'étonnement pour les générations prochaines que cette sorte d'aberration qui veut que, plus nous développons par l'avion, le rail, l'auto et le métro, nos moyens d'extension, plus nous tenons à vivre entassés les uns sur les autres, à Paris, comme des crabes dans un panier.
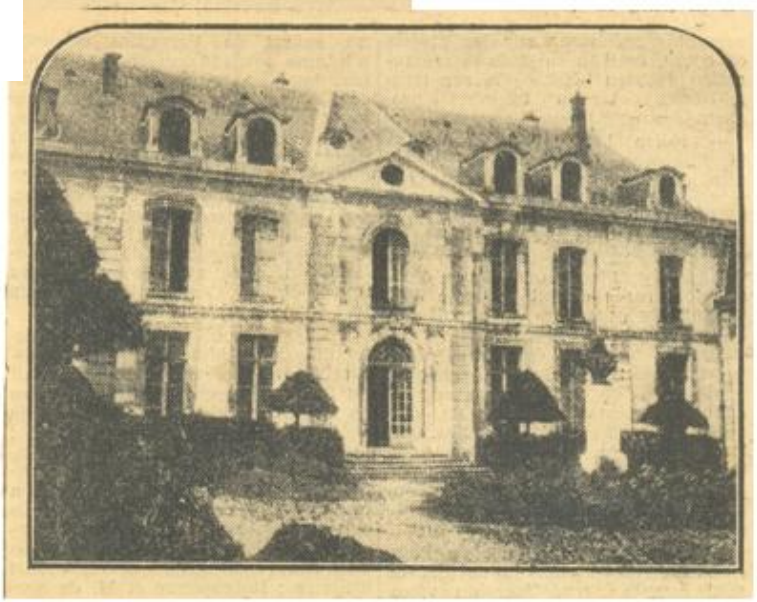
» Fontenay, est-ce donc si loin de la capitale ? Aujourd'hui, en dehors des chemins de fer, il est desservi par trois tramways, dont l'un a sa tête de ligne à 100 mètres du château. Dans deux ans, le métro nous y conduira. Et comme ce n'est pas pour quelques jours que se fonde le musée du Costume, dans vingt-cinq ans, lorsque Fontenay-aux-Roses sera enclavé dans le grand Paris, tout le monde trouvera naturelle son installation dans ce coin charmant, à l'abri des démolisseurs, et le parc du château de Sainte-Barbe deviendra aussi accessible et aussi familier aux Parisiens que le Luxembourg et les Tuileries. — *Etienne Michel.*